

**DEMANDE D'AUTORISATION
POUR DES TRAVAUX DANS UN ÉTABLISSEMENT DE TYPE
MÉDICO SOCIAL (EMS) OU PSYCHO SOCIAL MÉDICALISÉ (EPSM)
OU NON MÉDICALISÉ (HNM/PPS)**

Selon l'art. 145 de la loi du 29 mai 1985 sur la santé publique (LSP ; RSV 800.01) « la construction, la reconstruction, la transformation ou l'agrandissement d'un établissement sanitaire doit faire l'objet d'une autorisation préalable du Département ; un règlement du Conseil d'Etat fixe les conditions. Demeure réservée la législation sur les constructions et l'aménagement du territoire ».

Remarque : tous changements en lien avec l'autorisation de diriger ou de pratiquer ne sont pas concernés par ce formulaire. Vous trouverez l'information utile à l'adresse suivante : [autorisation de diriger et d'exploiter](#) et [autorisations de pratiquer](#).

Entité juridique/site concerné : _____

Adresse du site : _____

Personne de contact : _____ N° téléphone : _____

E-mail : _____

Architecte mandataire : _____ N° téléphone : _____

E-mail : _____

La prise en compte des modifications dans le cadre de la procédure tarifaire ou du budget d'investissement est conditionnelle à l'analyse et à la validation par le Département du projet. Ce formulaire doit être déposé avant tout engagement financier pour des travaux.

Cocher le type d'établissement et le/s énoncé/s concerné/s :

EMS EPSM HNM PPS SPAH Division C CAT intra

Cocher le type des travaux prévus :

A. Changement du nombre de lits/places ou répartition des chambres de 1 à 2 lits

B. Changement d'affectation des surfaces, locaux, chambres

C. MODIFICATION du/des bâtiments : ADAPTATION TRANSFORMATION AGRANDISSEMENT

Merci de se référer à la norme SIA 469 (définitions en annexe) et de respecter les [directives architecturales](#) du DSAS. Les travaux d'ENTRETIEN (au sens de la SIA 469) dont le coût total (CFC 1 à 5) ne dépasse pas CHF 1'000'000 TTC et ne concernent pas les points A, B, D, E, F, ne nécessitent pas de demande d'autorisation au Département via ce formulaire.

D. Location immeuble

Merci de fournir le bail existant, ou son projet, et ses annexes

E. Changement/augmentation de mandat/mission

Merci de compléter aussi ce [formulaire](#)

F. Autre

Description du projet : _____

Coût estimatif des travaux (CFC 1 à 5): _____

Financement : Fonds propres Fonds immobilier Fonds extérieurs

Date prévue des travaux/changements : _____ Durée : _____

Merci de joindre tous les documents en votre possession en lien avec votre demande svp.

Date de l'envoi du formulaire : _____ Document à envoyer par E-mail à : uptc.dirheb@vd.ch



**Direction générale
de la cohésion sociale
(DGCS)**

Direction de
l'accompagnement et de
l'hébergement (DIRHEB)

BAP - Av. des Casernes 2
1014 Lausanne

Réservé à l'administration cantonale - MARCHE À SUIVRE (merci de cocher selon l'avancement du processus)

- Accusé de réception par le secrétariat DIRHEB / UPTC.
- Transmission du formulaire au PÔLE concerné pour préavis.
- Transmission du formulaire à l'architecte du PÔLE en charge du dossier pour préavis.
- Transmission du formulaire à l'économiste du PÔLE en charge du dossier pour préavis.
- Transmission du formulaire à l'architecte UPTC en charge des autorisations d'exploiter et du SOHO pour préavis.
- Retour du formulaire à l'architecte du PÔLE pour réponse à l'institution par courrier, signature par le PÔLE et l'UPTC, copie du courrier à adresser à l'économiste référente UPTC, à l'architecte UPTC, et à la DGS/AE.

Date réception : _____ Accusé réception, par : _____, le : _____

Traitement souhaité : OUI NON

Préavis du PÔLE _____ NON CONCERNÉ Visa : _____

Concernant A B C D E F Positif Négatif Autre

Remarque : _____

Préavis de l'architecte du PÔLE, architecture _____ NON CONCERNÉ Visa : _____

Concernant A B C D E F Positif Négatif Autre

Remarque : _____

Préavis de l'économiste du PÔLE, aspects financiers _____ NON CONCERNÉ Visa : _____

Concernant A B C D E F Positif Négatif Autre

Remarque : _____

Préavis de l'UPTC, autorisation d'exploiter / SOHO _____ Visa : _____
 NON CONCERNÉ Positif Négatif Autre

Situation existante

Mandat / mission : _____

N^{bre} de lits / places par mission : _____

Etage : _____ n° Ch à 1 lit : _____ n° Ch à 2 lits : _____ Etage : _____ n° Ch à 1 lit : _____ n° Ch à 2 lits : _____

Etage : _____ n° Ch à 1 lit : _____ n° Ch à 2 lits : _____ Etage : _____ n° Ch à 1 lit : _____ n° Ch à 2 lits : _____

Etage : _____ n° Ch à 1 lit : _____ n° Ch à 2 lits : _____ Etage : _____ n° Ch à 1 lit : _____ n° Ch à 2 lits : _____

Etage : _____ n° Ch à 1 lit : _____ n° Ch à 2 lits : _____ Etage : _____ n° Ch à 1 lit : _____ n° Ch à 2 lits : _____

Etage : _____ n° Ch à 1 lit : _____ n° Ch à 2 lits : _____ Etage : _____ n° Ch à 1 lit : _____ n° Ch à 2 lits : _____

Situation projetée

Mandat / mission : _____

N^{bre} de lits / places par mission : _____

Etage : _____ n° Ch à 1 lit : _____ n° Ch à 2 lits : _____ Etage : _____ n° Ch à 1 lit : _____ n° Ch à 2 lits : _____

Etage : _____ n° Ch à 1 lit : _____ n° Ch à 2 lits : _____ Etage : _____ n° Ch à 1 lit : _____ n° Ch à 2 lits : _____

Etage : _____ n° Ch à 1 lit : _____ n° Ch à 2 lits : _____ Etage : _____ n° Ch à 1 lit : _____ n° Ch à 2 lits : _____

Etage : _____ n° Ch à 1 lit : _____ n° Ch à 2 lits : _____ Etage : _____ n° Ch à 1 lit : _____ n° Ch à 2 lits : _____

Etage : _____ n° Ch à 1 lit : _____ n° Ch à 2 lits : _____ Etage : _____ n° Ch à 1 lit : _____ n° Ch à 2 lits : _____

ANNEXE

Termes relatifs à la conservation des ouvrages selon la norme SIA 469

Modifications

Interventions faites dans la construction de l'ouvrage, lui permettant de répondre à des performances modifiées.

Adaptation

Opération permettant à l'ouvrage de répondre à des performances nouvelles sans subir d'intervention notable dans sa construction

Agrandissement

Action d'ajouter de nouvelles parties à un ouvrage pour lui permettre de répondre à des performances.

Transformation

Intervention notable dans la construction de l'ouvrage, lui permettant de répondre à des performances modifiées.

Entretien

Activité tendant à maintenir ou à remettre l'ouvrage en bon état sans qu'il ait à répondre à des performances modifiées.